



*Communiqué des organisations syndicales de retraités*

## **PERTE D'AUTONOMIE ET POUVOIR D'ACHAT : LES RETRAITÉS ONT DECIDÉ D'AGIR**

Les organisations syndicales de retraités, UCR-CFDT, Unir-CFE-CGC, UCR-CGT, UCR-FO, FGR-FP, UNSA Retraités, réunies le 30 juin 2011 ont débattu des conséquences de la situation économique et sociale sur les conditions de vie des retraités.

Elles rappellent leurs revendications :

### **Sur la prise en charge de l'aide à l'autonomie**

- Une prestation universelle de compensation de la perte d'autonomie quel que soit l'âge
- La prise en charge par la solidarité nationale, dans le cadre de la Sécurité sociale

### **Sur le pouvoir d'achat**

- Une augmentation significative des retraites, en particulier pour les basses retraites
- Un minimum de pension au niveau du SMIC
- Une nouvelle modalité d'indexation

Face à cette situation, les organisations syndicales de retraités UCR CFDT, UCR CGT, FGR FP, UNSA retraités et UNIR CGC ont d'ores et déjà décidé d'appeler les retraités à

**manifeste pour la prise en charge de la perte d'autonomie  
et la défense du pouvoir d'achat,  
le JEUDI 6 OCTOBRE 2011**

En effet, le gouvernement annonce une réforme de la prise en charge de la perte d'autonomie, dont le débat en cours peine à faire percevoir des mesures de financement innovantes, ne permet pas de réduire le reste à charge des familles et ne répond pas à l'ampleur des besoins.

A la dégradation de la situation des retraités, pensions, pouvoir d'achat, santé, autonomie, vont s'ajouter les effets du pacte européen d'austérité (pacte Euros +) mis en place par le Conseil européen pour faire face à la crise économique, politique et sociale actuelle

Ce pacte, refusé par l'ensemble des organisations syndicales européennes de la Confédération Européenne des Syndicats, fait peser de nouvelles menaces sur la retraite et la protection sociale, dénonce une trop grande protection de l'emploi en France, prône une modération du salaire minimum, dessinant une nouvelle dégradation de la situation des salariés et des retraités.

Paris le 30 juin 2011

### **Contacts**

UCR-CFDT	49 avenue Simon Bolivar – 75950 PARIS CEDEX 19	01 56 41 55 20
UNAR-CFTC	13 rue des Écluses St Martin – 75483 PARIS CEDEX 10	01 44 52 49 17
UNIR-CFE-CGC	59/63 rue du Rocher – 75008 PARIS	01 55 30 13 27
UCR-CGT	263 rue de Paris – 93515 MONTREUIL CEDEX	01 48 18 84 23 / 61
UCR-FO	141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14	01 40 52 84 43 / 41
FGR-FP	20 rue Vignon – 75009 PARIS	01 47 42 80 13
UNSA Retraités	21 rue Jules Ferry – 93177 BAGNOLET CEDEX	01 48 18 88 61